lir, ou que l'expérience nous a enseignées, sur l'administration des médicaments. Elle y verra, par la division que nous avons faite de la matière médicale en général et par les détails que nous donnons sur chaque groupe en particulier, que la provenance des médicaments exerce une influence primordiale sur leurs propriétés extérieures ou chimiques. C'est ainsi que toute substance, suivant le règne auquel elle appartient (minéral, végétal, ou animal), est susceptible d'exercer certaine action commune à d'autres substances de même provenance. On ne peut pas, à ce point de vue, confondre les médicaments végétaux avec les médicaments inorganiques, ou avec ceux du règne animal, et vice Dans chacun de ces règnes, on trouvera également des familles qui, au point de vue du degré de solubilité, des propriétés extérieures (odeur ou saveur), de l'action locale, ont des caractères communs dont il faut tenir compte. Si, par exemple, les alcalis et les acides sont facilement solubles, les métaux et les métalloïdes le sont très peu, et les hydro-carbures ne le sont le plus souvent que dans l'alcool; les alcalis sont irritants pour le tube digestif, ainsi que les acides, tandis que les métaux et les hydro-carbures sont mieux tolérés. De même le règne végétal nous fournit des médicaments, comme le colchique et le veratrum viride, ou la belladone et l'hyoscyamine, qui, pour avoir des applications thérapeutiques diverses, n'ont pas moins des propriétés analogues inhérentes à la famille végétale où les ont classés les botanistes. On pourrait multiplier les citations indéfiniment. Il v a donc là un point de vue spécial dont il faut savoir tenir compte.

L'action physiologique du médicament, dont nous parlons dans la deuxième partie de ce manuel, doit aussi influencer dans une certaine mesure l'administration des médicaments. Tout le monde comprend qu'un purgatif ne s'administre pas comme un hypnotique, ou un eupeptique comme un tonique cardiaque. Mais il y a plus ; la garde-malade, connaissant l'action qu'on